

DECLARATION SUR L'HONNEUR



Mode de passation : Appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 03/NHR/BH/2025

Objet du marché : TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE MISE EN PLACE DE 3 ASCENSEURS : (ASCENSEUR IMMEUBLE HABOUS COZANE, SIS A 346 AV MOHAMED V, ASCENSEUR IMMEUBLE HABOUS AL MANSOUR SIS A RUE MOULAY SLIMANE, ET ASCENSEUR IMMEUBLE HABOUS AL ABTAL SIS A AVENUE AL ABTAL –RABAT)

A-Pour les personnes physiques

Je, soussigné, (nom, prénom, et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte.

Numéro de Téléphone : Numéro de Fax :

Adresse électronique :

Adresse du domicile élu :

Affilié à la CNSS sous le N° :

Inscrit au registre de commerce de (Localité) sous le N°

N° de patente

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR (RIB)

B-Pour les personnes morales

Je soussigné, (Nom, prénom, et qualité au sein de l'entreprise)

Numéro de Téléphone : Numéro de Fax :

Adresse électronique :

Agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique de la société) au capital de

Adresse du siège social de la société

Adresse du domicile élu

Affiliée à la CNSS sous le n° N° ICE

Inscrite au registre sur commerce (Localité) sous le N°

N° de patenteIF.....

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR (RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

— Déclare sur l'honneur

1. M'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
2. Que je remplis les conditions prévues à paragraphe I l'alinéa 1 de l'article 39 de l'arrêté du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 du 6 Dou Lkiada 1434 (13 septembre 2013) fixant le règlement des marchés des travaux, fournitures et des services conclu par l'Administration des Habous au profit des Habous Publics;

3. M'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :

- À m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévus par l'article 39 de l'arrêté du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 du 6 Dou Lkiada 1434 (13 septembre 2013) fixant le règlement des marchés des travaux, fournitures et des services conclu par l'Administration des Habous au profit des Habous Publics;
 - Que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni pour porter sur prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celle que le maître d'ouvrage a prévues dans ledit cahier ;
 - À confier les prestations à sous-traiter à des PME installées aux Maroc ;
4. M'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
5. M'engager à ne pas faire par moi-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.
6. Atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 19 de l'arrêté du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 précité;
7. Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par les articles 40 et 112 de l'arrêté du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 258.13 précité, relatif à l'exactitude de la déclaration sur l'honneur.

N.B : Etant en redressement judiciaire le concurrent doit attester qu'il est autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de son activité.

Fait à, le

Signature et cachet du concurrent

